

L'Atlas

de la BIODIVERSITÉ



**SYNTHÈSE DES APPORTS
DE CONNAISSANCES NATURALISTES
DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ**





LA BIODIVERSITÉ SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'ÉMERAUDE

À travers les pages qui suivent, vous trouverez des fiches résumant le travail de synthèse réalisé par les experts naturalistes cités ci-dessous. Ces fiches ont vocation à vous faire découvrir le travail complet de ces partenaires, réalisé à l'échelle de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude (CCCE) à l'occasion de cet atlas.

...→ L'atlas participatif : un rôle doublement déterminant

À l'heure de la mobilisation des forces naturalistes, lorsque les spécialistes ne peuvent pas être «partout», le groupe de « contributeurs numériques » aura permis de compléter les cartes de répartition d'espèces communes, demandant une forte présence sur le terrain.

De la même façon, pour l'actualisation de données anciennes (lorsque les bases de données recueillent des informations concernant des espèces peu communes et très localisées) il est essentiel d'être présent au bon endroit et au bon moment.

...→ La biodiversité : l'omniprésence !

Cette petite pelouse expertisée par les mycologues à Dinard en est une illustration : un site où les amateurs d'oiseaux ne resteraient que pour regarder ailleurs (le littoral ?) mais qui pourrait devenir un « hotspot » de biodiversité à l'échelle du Parc Naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude (PNR VRCE). Cette découverte illustre l'intérêt des approches multiples, lorsque les spécialistes de disciplines différentes œuvrent à la connaissance générale. Si l'on sait regarder, partout l'on peut trouver matière à découverte, matière à émerveillement.

...→ Le littoral : secteur le plus connu

Le littoral est le secteur du territoire le mieux connu de la CCCE. Zone très attractive pour ses espaces naturels, ses paysages, c'est aussi la zone la plus préservée par les acteurs publics. La diversité, la richesse, la rareté et la fragilité des milieux naturels qu'il recèle justifie à la fois l'attention que lui porte les naturalistes mais aussi le besoin de protection qu'on lui doit. La CCCE, les communes, le Conservatoire du littoral, les conseils départementaux et le futur PNR VRCE sont et seront les acteurs majeurs du maintien de cette richesse en tenant compte de l'augmentation de l'attractivité de notre territoire et des changements globaux. La poursuite de l'acquisition de données et l'adaptation des modes de gestion garantiront la pérennité de ce patrimoine évalué aujourd'hui à plus de 3 000 espèces.

	CCCE	PNR VRCE	Bretagne
Flore	1003	1623	2041
Mammifères	15	35	50
Chauves-souris	17	18	22
Oiseaux	199	310	462
Invertébrés	1595	3000	11000
Amphibiens	13	14	15
Reptiles	7	7	9
Champignons	292	/	3000 à 5000
Total du nombre d'espèces inventoriées	3141	5007	16599 à 18599

Nombre d'espèces inventoriées à différentes échelles



Les hauts lieux de biodiversité inventoriés à retenir

Grâce aux partenaires naturalistes de l'Atlas, plusieurs «hotspots*» de biodiversité ont été inventoriés et sont maintenant mieux connus sur le territoire. Attention : il s'agit des lieux observés à la loupe pendant l'Atlas mais il existe d'autres lieux riches en biodiversité, encore à explorer.

**hotspot : haut lieu de biodiversité*



-  La Flore
-  Les Oiseaux
-  Les Chauves-souris
-  Les autres Mammifères
-  Les Invertébrés
-  Les Amphibiens et Reptiles
-  Les Champignons
-  Les Mares
-  Les herbiers marins



Sources : Inventaires de terrain réalisés dans le cadre de l'Atlas par les partenaires de la CCCCE, réalisation de la carte : C.O.E.U.R. Emeraude 2023

Les mammifères

par le Groupe Mammalogique Breton (GMB)

Le territoire de la CCCE compte 15 mammifères (hors chauves-souris) sur les 35 présents sur le territoire du futur PNR VRCE (43%) et sur les 50 connus en Bretagne (30%). Présents sur le territoire de la CCCE, le **Lapin de garenne** et le **Muscardin** figurent comme quasi-menacés (NT) dans la liste rouge régionale. La CCCE porte donc une grande attention à ces espèces. À noter également la reconquête récente sur le territoire de la **Loutre d'Europe**, notamment pour les bassins versants du **Frémur et de l'Étanchet**.

La quasi-absence de données sur les petits mammifères tels que les rongeurs et insectivores pourrait être corrigée par la recherche et l'analyse de pelotes de réjections de rapaces nocturnes.

Zoom sur le Muscardin

Ce petit rongeur de la taille d'une souris (7 cm sans la queue) pèse de 15 à 40 g selon les saisons. Appartenant à la famille des Lérots et Loirs, le Muscardin a la particularité d'avoir une longue queue velue. Ses mœurs nocturnes et arboricoles ainsi que son hibernation dans un nid construit au sol dès la fin-octobre le rendent difficile à observer. Il est alors plus facile de chercher les noisettes et les noyaux rongés qu'il laisse au sol dans les sous-bois, les lisières forestières, les fourrés côtiers et les haies bocagères.



Répartition du muscardin en Bretagne

Agir en faveur des mammifères !

Le maintien ou la plantation de haies bocagères denses et diversifiées permettraient de restaurer la continuité écologique favorable à la libre circulation des espèces. La présence de ronces, noisetiers et merisiers dans ces haies serait bénéfique aux animaux frugivores tel le **Muscardin**.

Situation par commune

dont les données participatives

110 observations dont 12 collisions routières

15 espèces : Belette, Blaireau, Chevreuil, Ecureuil roux, Hérisson, Lapin de garenne, Lièvre, Loutre, Martes des pins, Muscardin, Ragondin, Renard roux, Sanglier et Phoque gris.

Nombre d'espèces par commune



Illustration d'un muscardin

Où trouve-t-on le Muscardin ?

Sur près d'un quart de la Bretagne, le **Muscardin** est majoritairement présent au nord d'une ligne Morlaix-Rostrenen-Châteaubriant. Le territoire du PNR VRCE et par conséquent celui de la CCCE ont donc un grand intérêt pour cette espèce. Nous pouvons notamment noter la présence de ce petit mammifère dans le bocage préservé des communes de **Saint-Briac-sur-Mer**, **Saint-Lunaire** et **Lancieux**, les zones arborées du pourtour de l'**Aéroport de Pleurtuit-Dinard** ainsi que les corridors écologiques que forment les boisements et le bocage rivulaires des cours d'eau.

Les chauves-souris (les chiroptères) par Bretagne Vivante

Sur le territoire de la CCCE, les études ont révélé la présence de 17 espèces de chauves-souris sur les 18 recensées sur le territoire du futur PNR VRCE (94%) et sur les 22 présentes en Bretagne (77%). Le territoire de la CCCE offre une diversité de milieux intéressante pour l'accueil de ces espèces. Il est notamment le lieu de vie du **Grand rhinolophe**, considéré comme en danger (EN) sur la liste rouge de Bretagne.



Zoom sur le Grand rhinolophe

Ce petit mammifère volant mesure entre 6 et 7 cm pour une envergure de 33 à 40 cm et un poids de 15 à 34g selon les saisons. Comme toutes les chauves-souris, le **Grand rhinolophe** se nourrit d'insectes. Suspendu à une branche, la tête en bas, il utilise l'écholocation pour détecter ses proies.



Le Grand rhinolophe



Etangs du Moulin neuf à Pleurtuit

Où trouve-t-on le Grand rhinolophe ?

Le Grand rhinolophe est lié aux zones boisées et au bocage avec prairies de pâturage. Ses gîtes de mise-bas se trouvent sous des toitures en ardoises. Pour hiverner, il utilise des endroits frais tels que des grottes, des caves, des tunnels, des blockhaus... En Bretagne, les principaux regroupements de Grands rhinolophes sont présents dans le Finistère et le Morbihan, la Baie de Lannion ainsi que dans quelques lieux autour de la **Vallée de la Rance**.

Sur le territoire communautaire, nous pouvons notamment citer le site d'hivernation de la **Garde Guérin** sur la commune de **Saint-Briac-sur-Mer** et les **bords du Frémur** sur la commune de **Pleurtuit**. Ces sites sont des lieux d'accueil pour le Grand Rhinolophe, mais également pour d'autres espèces telles que le **Petit rhinolophe**, le **Murin à oreilles échancrées**, le **Grand murin** et l'**Oreillard gris**.



Blockhaus - Pleurtuit

Agir en faveur des chauves-souris !

La mise en protection des blockhaus construits **sur le littoral** et à l'intérieur des terres, sur les **bords du Frémur**, serait importante pour le maintien des chauves-souris qui les occupent.

Éteindre les lumières, restaurer le bocage, signaler la présence de colonies dans **vos combles** ou dans **votre cave** grâce à l'atlas participatif, conserver les arbres creux sont des actions tout aussi importantes pour préserver les chauves-souris !

Les oiseaux (l'avifaune)

par le **Groupe d'Etude Ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA)**

Sur le territoire de la CCCE, les études ont révélé la présence de 199 espèces d'oiseaux représentant 64% des espèces recensées sur le territoire du futur PNR VRCE (310 espèces) et 43% des espèces répertoriées en Bretagne (462 espèces). Les relevés réalisés sur le territoire de la CCCE entre 2012 et aujourd'hui sont très largement menés sur le littoral, les bourgs et les zones habitées par les ornithologues. Il serait intéressant de cibler les futurs inventaires sur les zones intérieures, agricoles et boisées.



Zoom sur les oiseaux nicheurs rares du territoire

Sur la CCCE, 90 espèces sont considérées comme menacées et rares. Le territoire porte, de ce fait, une grande attention à ces espèces. La conservation et la restauration des habitats dont ils dépendent sont importantes pour le maintien de ces espèces et de l'avifaune en général.

L'un de nos oiseaux les plus colorés recolonise petit-à-petit les contrées d'où il avait disparu. Il est maintenant plus fréquent d'entendre son cri suraigu et de le voir filer à toute vitesse au ras de l'eau.

Pleurtuit



Le Martin-pêcheur d'Europe

Trémereuc, Pleurtuit et Saint-Lunaire



La Bondrée apivore

Souvent confondue avec la buse, la **bondrée apivore** s'installe dans les boisements de la CCCE pour couver et élever ses petits.

Agir en faveur des oiseaux !

Faucher plutôt que tondre, laisser des zones en libre évolution, se fournir en plantes sauvages et locales pour créer des haies diversifiées sans paillage plastique, ne pas tailler vos haies et ne pas couper vos arbres entre mars et août, lors de la période de reproduction des oiseaux, conserver des tas de bois et du bois mort, conserver des arbres à cavités, installer des nichoirs, s'écarter des zones de nidification.

Saint-Briac-sur-mer et Lancieux



La Fauvette pitchou

Son nom latin, *Sylvia undata*, nous en dit beaucoup sur son comportement; vous la reconnaîtrez à son vol ondulé, au ras des bruyères, ajoncs et autre végétation des landes.

Saint-Briac-sur-mer



Le Faucon pèlerin

Le **Faucon pèlerin** utilise les falaises rocheuses pour se reproduire et niche notamment sur des falaises du littoral briacin.

La Richardais



La Sterne pierregarin

Les **sternes** sont très sensibles au dérangement lors de la période de reproduction, gardez votre chien en laisse sur les plages et écartez-vous des îlots de la Rance et de la Côte d'Émeraude au printemps et pendant la saison estivale.

Les invertébrés

par le GRoupe d'ETude des Invertébrés Costarmoricains (GRETIA)

Sur le territoire de la CCCE, les études ont révélé la présence de 1595 espèces d'invertébrés sur près de 3000 espèces recensées sur le territoire du futur PNR VRCE (53%) et sur 11 000 espèces estimées en Bretagne (15%).

La connaissance du groupe des papillons de jours est considérée comme bonne avec 46 espèces citées sur les 50 connues dans le futur PNR VRCE* (92%). De nombreuses espèces se trouvent ici à la limite de leur aire de répartition armoricaine : hespérie du chiendent, hespérie du brome, miroir, azuré du trèfle, grand-mars changeant, petit mars changeant ... Et sont parfois très éloignées des autres foyers de population français.

Zoom sur les pollinisateurs sauvages

Les invertébrés pollinisateurs rendent un service inestimable à la reproduction d'une grande partie des plantes à fleurs, qu'elles soient sauvages ou cultivées. Leur déclin est aujourd'hui incontestable. Ces pollinisateurs regroupent une grande diversité d'espèces telles que les syrphes, les abeilles et les bourdons. Le territoire de la CCCE semble présenter une certaine originalité vis-à-vis de ces groupes. Un nombre important d'espèces est en effet présent sur le territoire communautaire alors que peu fréquentes en Bretagne.



Apamea anceps - Très rare, il s'agit de la seule mention en Côtes-d'Armor. Elle occupe les prairies et landes sèches.



Anthophora pubescens - Il s'agit ici de la 2ème localité bretonne, l'espèce est globalement considérée comme rare en France.

Où trouve-t-on les pollinisateurs sauvages ?

Plantes à fleurs et insectes pollinisateurs sont interdépendants. Ce qui affecte les pollinisateurs affecte les plantes à fleurs et inversement. Leur présence dépend de trois principaux facteurs : la possibilité pour les insectes de trouver un habitat, la disponibilité et la diversité de plantes à fleur pour se nourrir, l'absence de pollution. Du fait des milieux littoraux, des roselières arrière-littorales ou des milieux plus secs comme les dunes et pelouses, le territoire confère des possibilités d'accueil à diverses espèces rares en Bretagne.

Agir en faveur des invertébrés !

Laisser pousser les fleurs sauvages, faucher plutôt que tondre, laisser des zones en libre évolution, se fournir en plantes sauvages et locales pour créer des haies diversifiées sans paillage plastique, conserver du bois mort, créer une mare naturelle sans poisson, aménager des murets en pierre sèche, garder des espaces de terre nue et surtout éteindre les lumières !

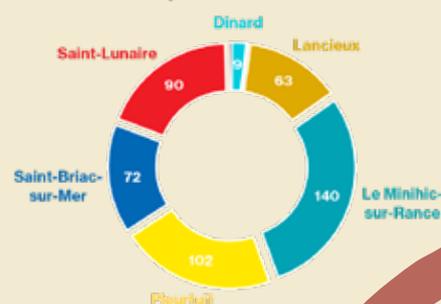
Situation par commune

dont les données participatives

56 observations

21 espèces : *Amaryllis*, *Aurore*, *Argus bleu*, *Azuré des Nerpruns*, *Citron*, *Gamma*, *Grand mars changeant*, *Grande Tortue*, *Machaon*, *Mégère*, *Paon-du-jour*, *Piérade de la Rave*, *Piérade du Chou*, *Tircis*, *Belle-Dame*, *Vulcain*, *Caloptéryx vierge*, *Cordulégestre annelé*, *Gomphe joli*, *Libellule déprimée* et le *phasme gaulois*.

Nombre d'espèces notées par commune



Les champignons (la fonge) par les Sociétés mycologiques de Rennes et des Côtes d'Armor

Le groupe des champignons est un monde largement méconnu : environ 30 000 espèces seraient présentes en France, 3 à 5 000 en Bretagne. Le chiffre n'est pas connu à l'échelle du PNR VRCE. À l'échelle de la CCCE, 292 espèces (6 à 10%) ont été notées lors des sorties terrain menées par la Société mycologique de Rennes et la Société mycologique des Côtes-d'Armor durant l'Atlas.



Nitschkia grevillei

Octosporopsis nicolai

Le présent travail aura permis d'identifier 4 nouvelles espèces pour la Bretagne, 9 espèces nouvelles pour les Côtes d'Armor dont **Nitschkia grevillei** et 20 espèces nouvelles pour l'Ille-et-Vilaine dont **Octosporopsis nicolai**. Ces résultats montrent aussi la diversité des milieux présents sur la Côte-d'Émeraude.

Zoom sur la Pointe de Cancaval

70 espèces dont 14 des 20 espèces nouvelles pour l'Ille-et-Vilaine ont été identifiées sur cet Espace Naturel Sensible. Petite pointe rocheuse où l'ambiance y est méditerranéenne. La maîtrise du développement de l'érable sycomore et la gestion des déjections canines doivent être renforcées pour maintenir l'originalité du lieu et son cortège original d'espèces fongiques.



La Pointe de Cancaval à Pleurtaut



La Pointe de la Jument à Dinard

Zoom sur la Pointe de la Jument

78 espèces sur une pelouse de quelques centaines de m² ! Cette pelouse quasi urbaine présente une diversité importante pour les espèces d'un cortège particulier de champignons : **Clavaires**, **Hydrocybes**, **Entolomes**, **Géoglosses** et **Dermolomes**. Ces espèces se raréfient du fait de la disparition de leur milieu de vie naturel : les pelouses et prairies maigres non traitées. Des pelouses bien gérées pourront compenser cette disparition.

Agir en faveur des champignons !

À l'image des deux sites succinctement décrits ci-dessus, la biodiversité fongique est avant tout liée à la diversité des milieux naturels et aussi à la diversité de gestion de ces milieux. Si tout le bois mort était évacué de nos sous-bois, de nombreuses espèces ne seraient pas observables. De même, un mode de gestion d'une pelouse (fauche tardive par exemple) va favoriser des espèces et en faire disparaître d'autres qui reviendront si une autre gestion est mise en place. Une chose est toutefois certaine : les champignons ne supportent pas les produits chimiques, alors continuons à nous en passer, y compris des engrais et anti-mousses !

La flore

par C.O.E.U.R Émeraude

Sur le territoire de la CCCE, les études ont révélé la présence de 1003 espèces de plantes, dont 424 plantes réactualisées à l'occasion des inventaires complémentaires. À titre de comparaison, le territoire du futur PNR VRCE comporte 1623 plantes connues (62%) et le territoire breton, 2041 plantes (49%).

Sur le territoire de la CCCE, on peut noter la présence de 17 plantes protégées réglementairement et 53 plantes menacées de disparition en Bretagne. Des menaces sont également à noter : parmi les 1003 plantes qui poussent spontanément sur le territoire, 35 plantes exotiques envahissantes avérées ou potentielles sont présentes. Ces espèces provenant d'autres pays causent des déséquilibres dans les écosystèmes, pouvant coloniser de grandes surfaces au détriment de la flore locale ordinaire ou remarquable.

Le diagnostic des enjeux liés à la flore et aux habitats naturels du territoire met en évidence la responsabilité forte du territoire vis-à-vis des habitats littoraux que sont les pelouses et prairies littorales et les végétations de prés salés.

Les pelouses et prairies littorales

Les prairies et pelouses littorales ont la particularité de présenter un sol calcaire, favorable au développement de la flore calcicole, tandis que le reste du massif armoricain est très largement dominé par des sols acides. Cette particularité du sol, ajoutée à l'urbanisation et à l'agriculture intensive, font des prairies et pelouses littorales des milieux rares particulièrement propices au développement des orchidées calcicoles.



La Listère à feuilles ovales

Le site du **Tertre Corlieu** est l'un de ces sites préservés où il est possible de voir de nombreuses orchidées remarquables dont l'Orchis pyramidale, l'Orchis grenouille, l'Ophrys abeille, l'Ophrys araignée ou encore la Listère à feuilles ovales.

Bonnes pratiques : La fauche tardive de certaines parties des jardins arrière-littoraux, susceptibles d'accueillir des orchidées comme la Spiranthe d'automne ou l'Ophrys abeille, leur permettrait de s'exprimer.

Les prés salés

Les prés salés, aussi appelé herbous, sont des végétations adaptées à des conditions extrêmes de salinité. S'étageant du bas au haut de l'estran, plusieurs espèces se succèdent selon leur tolérance à la répétition des submersions. On distingue la slikke, régulièrement immergée, où poussent la Spartine et les salicornes annuelles. Et le schorre, uniquement atteint par les marées de vives-eaux, où l'on observe les salicornes pérennes, l'Obione, le Plantain maritime et la Lavande de mer.

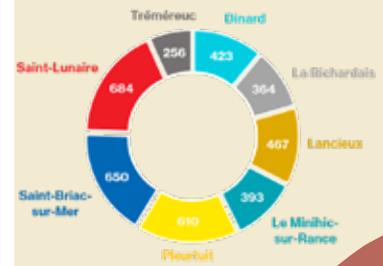
Bonnes pratiques : Ne prélevez pas de Lavande de mer, la cueillette est interdite ! Ne circulez pas avec votre voiture sur le domaine public maritime et ne stationnez pas votre bateau sur les herbous.

Situation par commune dont les données participatives

164 observations

106 espèces

Nombre d'espèces de plantes
par commune



L'Ophrys araignée



La Lavande de mer

Les amphibiens et reptiles par Vivarmor Nature

Sur le territoire de la CCCE, 13 espèces d'amphibiens ont été répertoriées sur les 14 présentes sur le territoire du futur PNR VRCE* (93%) et sur les 15 connues en Bretagne (87%). De même, le territoire de la CCCE et de celui du futur PNR VRCE comptent 7 espèces de reptiles sur les 9 espèces présentes en Bretagne (78%). À ce titre, nous pouvons considérer la connaissance de ces espèces satisfaisante à l'échelle du territoire, mais perfective du fait d'observations localisées sur le littoral. Une zone grise persiste cependant en ce qui concerne le complexe des Grenouilles vertes pour lequel nous ne disposons pas d'informations permettant d'engager des discussions sur la présence des trois taxons.

Zoom sur les amphibiens

Amphibien vient du grec « amphibios » qui signifie « double vie ». Ce nom fait référence à leur vie aquatique lors de leur phase larvaire et à leur vie terrestre lorsqu'ils sont adultes.

Les amphibiens se décomposent deux groupes : les anoures, sans queue au stade adulte, qui regroupent les grenouilles et les crapauds, et les urodèles qui représentent les salamandres et les tritons et qui gardent leur queue à l'âge adulte.

Tous utilisent les points d'eau pour se reproduire ainsi que le bocage et les boisements pour se déplacer et se nourrir. Malheureusement, leurs populations sont fortement impactées par la pollution, la destruction des zones humides et le trafic routier.



Le Triton ponctué

Agir en faveur des amphibiens !

Réduire les sources de pollution (pesticides), restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques (drainage, plan d'eau, ...), densifier les haies bocagères utiles à leur migration, aménager leurs axes de déplacement en conflit avec le trafic routier (Crapauduc à Saint-Lunaire, Banquette dans un pont cadre à Pleurtuit), ne pas relâcher d'espèces invasives comme l'Écrevisse américaine dans la nature, densifier le réseau de mare.

Situation par commune dont les données participatives

43 observations d'amphibiens

15 observations de reptiles

7 espèces d'amphibiens : Crapaud épineux, Grenouille agile, Grenouille rousse, Grenouille verte, Salamandre tachetée, Triton palmé, Triton marbré

2 espèces de reptiles : Orvet fragile, Lézard des murailles

Nombre d'espèces par commune



Le Crapaud calamite

Où trouve-t-on les amphibiens ?

Sur le territoire, les cours d'eau et les milieux associés (ripisylve, boisements rivulaires, prairies humides, plans d'eau et mares) sont leurs habitats privilégiés. La plupart des observations se concentrent sur les sites remarquables. Des espèces rares à l'échelle régionale, telles que le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite, font partie des espèces les mieux suivies. Le Triton ponctué n'est connu qu'au Tertre Corlieu à Lancieux. L'inventaire des mares de l'Atlas a permis d'actualiser l'observation qui datait de 2009.

Les mares

par les fédérations de chasse d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor

Une mare est un écosystème très souvent riche en biodiversité et fortement lié aux écosystèmes voisins. C'est une zone de reproduction, de chasse et de refuge permettant à beaucoup d'espèces de survivre à des conditions climatiques temporaires difficiles (sécheresse, incendie, canicule...). Une mare a donc un intérêt majeur pour la biodiversité, mais offre bien d'autres services :

- Îlot de fraîcheur
- Épuration et réserve d'eau
- Abreuvoir pour le bétail et la faune sauvage
- Zone tampon pour maîtriser les ruissellements
- Stockage du carbone (10 000 fois supérieur que les océans !)
- Paysage et identité d'un lieu
- Amortissement des inondations

Zoom sur quelques invertébrés de la mare

Dans une mare, un étang ou même un ruisseau, on compte énormément d'espèces différentes d'invertébrés : des crustacés, des insectes, des mollusques ou encore des araignées. Beaucoup y passent une partie seulement de leur vie avant de passer à un mode de vie terrestre.



Le *Calopteryx éclatant*

La demoiselle pond ses œufs dans l'eau. Une larve vit ses premiers mois voire années dans l'eau avant de sortir et devenir adulte. La larve, comme l'adulte, est une prédatrice redoutable qui attrape ses proies grâce à son masque qu'elle possède sous la tête et qui se déplie en un éclair.

La **Ranatre linéaire** peut aisément se confondre avec une brindille car son camouflage est très efficace dans la végétation aquatique. Comme la **Népe**, un long tube lui sert à respirer. Elle possède aussi des pattes ravisseuses pour capturer ses proies avant de les transpercer à l'aide de son rostre.



Le *Ranatre linéaire*



Le *Gerris*

Le **Gerris** se rencontre facilement sur la surface de l'eau. Il se propulse rapidement, grâce à ses longues et fines pattes, vers ses proies tombées à l'eau en les repérant aux vibrations émises sur l'eau.

Pour cela il bénéficie de poils hydrophobes aux extrémités des pattes qui lui permettent de ne pas couler et se maintenir à la surface.

Le **Dytique** nage très vite grâce à son corps aérodynamique recouvert d'une couche huileuse. La larve, aquatique également, est encore plus grande que l'adulte. Elle peut paraître effrayante avec ses grands crochets.



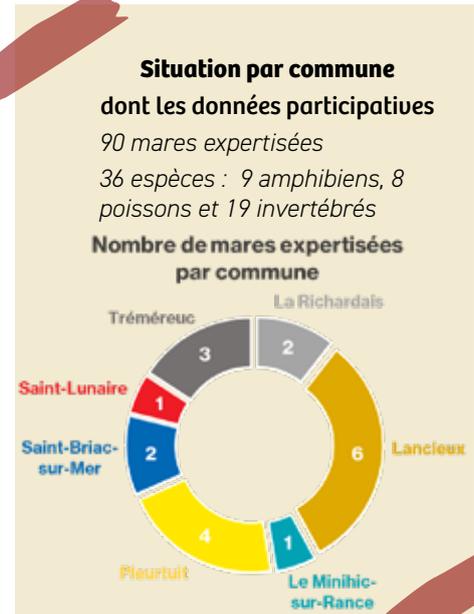
Le *Dytique*



Mare en milieu arboré

Le savez-vous ?

Sur le territoire de la CCCE, on recense environ 200 mares connues, au travers des bases de données et des analyses de photos aériennes. Ces données sont aujourd'hui certainement lacunaires et mériteraient des données de terrain supplémentaires. Mais, cette densité de mares reste tout de même intéressante pour la préservation des espèces qui sont inféodées à ce milieu.



L'estran

par Planète Mer

Inventaires dans le cadre de l'Atlas autour de 3 habitats :

- herbiers de zostères
- laisse de mer
- champs de blocs

Les paysages littoraux sont variés le long de la Côte d'Émeraude : les falaises succèdent aux plages de sable, les estuaires aux estrans rocheux... ; ces habitats accueillent une riche biodiversité avec des espèces inféodées à ces milieux très particuliers. En voici 3 exemples que l'on peut retrouver sur le littoral de la CCCE :

L'herbier de zostères

Les zostères sont des plantes marines qui forment des herbiers sous-marins, parfois très denses. Ce sont des « hot spots » de biodiversité, pouvant accueillir jusqu'à 500 espèces qui s'y reproduisent, s'alimentent ou encore s'y cachent des prédateurs ! Ils protègent contre l'érosion du littoral, purifient l'eau en fixant les sédiments en suspension et sont des réservoirs naturels de carbone.



Le Syngnathus aiguille dans un herbier de zostères

Bonnes pratiques : Les zostères ont un système racinaire qui les rendent fragiles aux effets de l'abrasion. La pêche à pied aux coquillages fouisseurs y est interdite. Des expérimentations de mouillages écologiques sont menées sur des communes de la CCCE afin de minimiser les effets des mouillages conventionnels sur ces prairies sous-marines.

La laisse de mer

Échouée sur les plages, la laisse de mer est composée de débris naturels (algues, bois flotté, graines...). Elle forme un écosystème riche en biodiversité. Mais on y trouve aussi anthropiques (mégots de cigarette, morceaux de filets de pêche, plastique...) déposés par la mer, lors des marées.



La laisse de mer

Des invertébrés décomposeurs, comme les **talitres** (puces de mer) s'y abritent. Des oiseaux comme le **tournepierres à collier** ou le **bécasseau sanderling** s'y nourrissent. Certaines espèces en danger comme le **gravelot à collier interrompu** nichent dans cet habitat. La laisse de mer est une source de carbone pour des plantes pionnières qui limitent l'érosion du littoral.

Bonnes pratiques : Afin de préserver la laisse de mer et ses fonctionnalités, le ramassage est à proscrire.



L'estran rocheux

L'estran rocheux

L'estran rocheux, situé à l'interface terre-mer, est un habitat abritant des organismes vivants adaptés à ce milieu changeant. Dans la zone de balancement des marées, la position des espèces végétales et animales s'organise selon différents facteurs : la houle, la température, la luminosité... C'est un habitat à forte valeur écologique car il assure des fonctions de frayère, de nurserie, d'abri, de production ou d'alimentation pour bon nombre d'espèces animales.

Bonnes pratiques : Une pierre non remise en place perd, en moyenne, 30% de sa biodiversité et met environ 3 ans à la retrouver. En Bretagne, il est obligatoire de remettre les pierres retournées en place.

A RETENIR...





Le territoire de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude (CCCE) fait partie intégrante du territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude (PNR VRCE). La biodiversité qui s'y exprime est, de fait, une composante de la richesse naturelle du Parc.

...→ **La CCCE : un fort enjeu de conservation**

Des espèces telles que le **Triton ponctué** et le **Crapaud calamite**, présentes sur le territoire de la CCCE, ne sont connues nulle part ailleurs sur le Parc. Cette spécificité est tout aussi forte, bien que moins exhaustive, pour des espèces comme le **Muscardin** et les orchidées présentes sur le littoral.

Les habitats littoraux de la CCCE, à l'image de l'ensemble des habitats littoraux de la Côte d'Émeraude (Fréhel à Cancale), sont tout à fait remarquables à l'échelle bretonne. Les espaces épargnés par l'urbanisation ont conservé une diversité et un degré de naturalité justifiant leur préservation forte. Les interventions des départements, du Conservatoire du littoral et les outils de gestion type Natura 2000 sont, à ce titre, essentiels et à poursuivre.

...→ **Des connaissances à acquérir**

Certes, les travaux menés dans le cadre de l'atlas montrent une meilleure connaissance naturaliste sur les milieux littoraux que terrestres. Ceci est également le cas à l'échelle du PNR. Mais, si des secteurs comme l'**aéroport de Pleurtuit** et la **vallée du Frémur** font exception à cette règle, les efforts de prospection sont à amplifier sur tout le territoire.

La poursuite des inventaires sera d'autant plus importante que la biodiversité va subir des pressions jusqu'alors inédites. Aux effets connus de la pollution, du dérangement et de l'artificialisation vont s'ajouter les modifications climatiques. Notre capacité à préserver la biodiversité dépendra de notre niveau de connaissance et de notre capacité à adapter nos modes de gestion et d'intervention sur les milieux naturels et semi-naturels. L'aménagement et la mise en protection des ouvrages militaires ou civils de la **vallée du Frémur** peuvent, par exemple, jouer un rôle stratégique dans le maintien des populations de chauves-souris !



Parce qu'elle dispose d'un diagnostic de sa riche biodiversité, d'une notoriété nationale voire internationale et qu'elle est située au cœur d'un futur Parc Naturel Régional, la CCCE peut être un véritable laboratoire pour tester et mettre en œuvre une approche environnementale performante, assurant qualité de vie, développement, accueil de population et préservation de la biodiversité.

...→ **L'attractivité de la CCCE à mettre en perspective**

Concilier cette formidable richesse naturelle avec l'augmentation de la population résidente ou touristique va être un des challenges de demain. La CCCE a déjà su le faire ! C'est en tirant partie de cette expérience que ce défi pourra être relevé :

- ...→ **Maintenir la motivation** des élus et des citoyens à prendre en compte au quotidien cette richesse.
- ...→ **Poursuivre la sensibilisation** des habitants, scolaires, gestionnaires, professionnels, services techniques, touristes...
- ...→ **Poursuivre la mise en protection/gestion d'espaces naturels**, notamment en testant et en adaptant des modes de gestion des milieux pour garantir leur préservation.
- ...→ **S'inscrire dans la dynamique du PNR** dont la création est prévue pour 2024.
- ...→ **S'appuyer sur l'échange d'expériences entre ses collectivités**, l'accompagnement et les projets collectifs.



**LES PARTENAIRES NATURALISTES
DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ :**

L'aviifaune

La flore



Les mammifères



Les chiroptères

La fonge



Les invertébrés



L'estran



Les mares



Les amphibiens
& les reptiles

Rédaction : COEUR Émeraude - Études
et données : Partenaires naturalistes de
l'Atlas - Mise en page : Communauté de
communes Côte d'Émeraude

